



Investissement dans les lycées

Aujourd'hui, 142 lycées, soit plus de 2000 bâtiments, relèvent de la gestion de la Région.

En 2023, la Région mobilise 180 millions d'euros pour réaliser les travaux de réhabilitation et d'entretien dans les lycées normands.

Le montant alloué à ce programme est en constante augmentation depuis 6 ans, avec une accélération forte entre 2022 et 2023 (+50%), dû à la hausse des coûts de construction.

Les opérations de travaux et de maintenance concernent la rénovation des toitures, les systèmes de chauffages, les réaménagements ou rafraichissements, les réparations d'urgences, l'aménagement des espaces extérieurs.

La Région est en outre **très engagée en faveur du développement durable** sur les chantiers qu'elle pilote : réfection thermique des bâtiments, utilisation de matériaux biosourcés (isolation en paille, conception en bois avec du hêtre normand), ainsi que la réutilisation test des matériaux, participant ainsi au développement de la filière économie circulaire du BTP.

Elle soutient également les projets d'investissement des 64 lycées privés sous contrat et des 34 Maisons familiales et rurales (MFR) du territoire.

Les travaux dans les lycées

La Région assure les droits et les obligations du propriétaire pour les lycées publics, les établissements d'éducation spécialisée et les lycées professionnels maritimes et agricoles. A ce titre, elle en assure les travaux de construction, reconstruction, extension, les grosses réparations et l'équipement des locaux en matière pédagogique, non pédagogique et informatique.

Le programme pluriannuel d'investissement

La Région Normandie a déterminé en 2017 un programme prévisionnel des investissements relatifs aux lycées publics (PPI), conformément au Code de l'Education, comportant une liste de travaux répartis suivant différents niveaux de priorité, pour un montant total de 491 millions d'euros.

La mise en œuvre de ces travaux sera globalement achevée à l'horizon 2024. Les priorités de cette programmation portent sur la sécurisation des établissements, la performance énergétique, la restructuration des établissements les plus dégradés, l'accompagnement des évolutions pédagogiques et des innovations, l'amélioration des conditions de travail des agents des lycées, ainsi que l'amélioration du câblage informatique.

Parmi les opérations de travaux en cours :

- la construction du Campus Lycéen International Normand Louis de Broglie à Bourg-Achard pour 62 millions d'euros (travaux hors équipements) qui sera livrée en mai 2024 et mis en service à la rentrée scolaire 2024
- la réhabilitation du lycée Pierre Corneille à Rouen pour 100 millions d'euros, avec la livraison du bâtiment Joyeuse à la rentrée scolaire 2023, de la salle de conférence en novembre 2023 et le bâtiment audiovisuel en février 2024
- le regroupement sur un seul site du lycée Clément Ader à Bernay pour 46 millions d'euros, avec la livraison des bâtiments en février 2024 et mise en service à la rentrée scolaire 2024.

Réhabilitation du Lycée Pierre Corneille à Rouen



Les travaux ont débuté fin 2019 en site occupé (1800 personnes sur site). Composé de bâtiments édifiés du XVII^e siècle au XXI^e siècle et d'éléments protégés au titre des monuments historiques, ce site à fort enjeu patrimonial connaît une importante restructuration.

La première phase vient de s'achever avec la réhabilitation de la partie Nord du site, composée du bâtiment Joyeuse et de la nouvelle salle de conférence. Les travaux au sein du bâtiment Corneille sont en cours. Le pôle audiovisuel sera livré quant à lui au Printemps avec l'accueil des élèves pour la rentrée scolaire 2024.

Ce chantier d'envergure est financé à hauteur de 93 millions d'euros par la Région

Normandie.

La maintenance des locaux

La Région met également en œuvre les opérations de maintenance relevant de sa compétence (couverture, menuiserie, sécurité incendie, plomberie...). Ces missions sont réparties entre :

- Les équipes de maintenance affectées aux lycées
- Les équipes mobiles de maintenance (E2M) de la Direction des Bâtiments Régionaux
- Les entreprises extérieures missionnées par la Région



Travaux au lycée Jeanne d'Arc à Bayeux

Garantir la sécurité des lycées normands

La Région Normandie a engagé un plan de sécurisation des lycées publics normands qui comprend l'installation de clôtures, portails et systèmes de contrôle d'accès, système de vidéoprotection à la demande, ainsi que la mise à niveau des systèmes de sécurité incendie.

Ce plan ne comprend pas les alarmes anti-intrusion et le gardiennage par des sociétés privées, bien que certains lycées aient fait le choix d'en acquérir grâce à leur budget de fonctionnement.

72% des établissements normands sont équipés à ce stade. Ce plan a d'ores et déjà mobilisé 37 millions d'euros et 17 millions d'euros supplémentaires devraient y être consacrés en 2024.

Une charte des bonnes pratiques en matière de maîtrise d'œuvre

La Région Normandie a élaboré avec les organisations professionnelles de la maîtrise d'œuvre (La chambre Régionale de l'Ordre des Architectes, les Bureaux d'études techniques, les économistes et les géomètres experts) une Charte de bonnes pratiques pour une commande publique de maîtrise d'œuvre au service de l'économie locale.

Ce document vise à guider les usages des maîtres d'œuvre pour favoriser l'excellence architecturale en Normandie et un développement économique local.

Pour toute information : Alexandre CROSSAY / Alexandre.crossay@normandie.fr / 02 35 52 31 05

[Charte des bonnes pratiques de maitrise d'oeuvre](#)

L'équipement des locaux

La Région acquiert des équipements pour aménager les locaux des établissements publics locaux d'enseignement dans l'objectif de créer des conditions et un environnement favorable à la réussite scolaire et à la lutte contre le décrochage scolaire.

Ces équipements sont achetés par l'intermédiaire d'accords-cadres, de marchés spécifiques, de subventions versées aux établissements, ou bien encore de commande UGAP.

L'informatique dans les lycées



Simulateur 3D Lycée Augustin Hébert, Evreux

La Région est en charge des équipements informatiques dans les lycées : câblages, accès Internet, équipement en postes de travail, virtualisation, maintenance en condition opérationnelle, wifi, etc. Elle développe une politique de virtualisation des postes de travail dans la Manche, le Calvados et l'Orne.

Ainsi, les environnements informatiques sont stockés sur un serveur distant. L'utilisateur accède à son poste de travail « virtualisé » à travers n'importe quel appareil, en réseau. Une connexion internet suffit alors aux élèves et aux enseignants pour accéder aux ressources dont ils ont besoin pour travailler là où ils

se trouvent. Plus de sécurité et des économies de maintenance du parc informatique sont à la clé.

Dotations de fonctionnement

La Région verse tous les ans, une dotation de fonctionnement, baptisée forfait externat aux établissements privés sous contrat d'association avec l'Etat. Le fond social régional permet d'aider les familles en difficulté financière pour le paiement des services de restauration et d'hébergement dans les lycées publics et privés.

Augmentation des prix de l'énergie et des denrées alimentaires

Le montant des dépenses en énergie pour les établissements normands a fortement augmenté en 2022 et pourrait quasiment tripler en 2023. Face à ce constat, la Région, outre la réduction des consommations et la poursuite des travaux d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, soutiendra financièrement les lycées publics pour payer les factures d'énergie dont les montants seraient trop élevés. La Région soutiendra également les établissements à travers différentes actions pour faire face à l'augmentation des prix des denrées alimentaires (hausse des tarifs des tickets journaliers de restauration, mobilisation du fonds social régional, aides financières...).